

Demande de travail à temps partiel de droit
Année scolaire 2021-2022
POUR LES ECOLES AYANT UN RYTHME SUR 4.5 JOURS

Nom : Prénom :

Ecole :

N° de téléphone personnel :

Adresse mél professionnelle :@ac-limoges.fr

Avez-vous l'intention de participer au mouvement oui non

Motif de la demande :

Modalité demandée :

<input type="checkbox"/> Temps partiel hebdomadaire	<input type="checkbox"/> Temps partiel annualisé
<input type="checkbox"/> 80%	<input type="checkbox"/> 80%
<input type="checkbox"/> 3 jours travaillés *	<input type="checkbox"/> 75%
<input type="checkbox"/> 2 jours travaillés et 1 mercredi sur 2 *	<input type="checkbox"/> 50%

**Division des ressources
humaines départementales**

Dossier suivi par
 Maryse HELLEBOID
 Maryline ISCHARD

Téléphone
 05 87 01 20 57
 05 87 01 20 56
 Mél.

maryse.helleboid@ac-limoges.fr
maryline.ischard@ac-limoges.fr

Site internet
<http://www.ac-limoges.fr/ia19/>

DSDEN 19
 Cité Administrative
 Jean Montalat
 BP 314
 19011 Tulle Cedex

Éléments de calcul de la quotité de travail :

1. Organisation du temps scolaire de l'école d'affectation - rentrée scolaire 2021 : préciser la durée horaire globale de la journée				
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
2. Choix des jours travaillés : cocher le ou les jours travaillés arrêtés après concertation et accord au sein de l'école. (rappel : en cas de désaccord, arbitrage réalisé par l'IEN)				
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI

* **Quotité** (autre que pour un 80%) : (heures travaillées / 24) * 100 = %

Je souhaite reprendre à temps complet
(Préciser la date)

Mon temps partiel de droit prend fin en cours d'année scolaire, je souhaite poursuivre à temps partiel sur autorisation jusqu'au 31/08/2022.

A, le

Signature

Pour les enseignants qui obtiendront leur mutation pour la rentrée 2021 dans une école ayant une organisation différente de celle dans laquelle ils exercent actuellement, ce document devra être renvoyé complété à la DRHD **dès connaissance de l'emploi du temps afin de déterminer la quotité de service.**